



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 120516

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le contenu des programmes d'histoire au collège. La connaissance de l'histoire est l'un des éléments essentiels de la formation des futurs citoyens que sont les collégiens. Le sentiment d'appartenance à une communauté nationale se fonde en effet sur des habitudes de vivre ensemble, mais aussi sur une connaissance de l'identité des origines et des cultures existant dans le monde. À ce titre, la connaissance des civilisations antiques est déterminante et permet d'appréhender le monde contemporain dans une perspective plus riche. Ainsi, la connaissance des civilisations de la Méditerranée est aujourd'hui indispensable à la formation des collégiens. Or des parents d'élèves regrettent un rétrécissement du champ de l'enseignement des civilisations antiques. Aussi, il lui demande de lui préciser le contenu des programmes d'histoire au collège.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120516

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11248

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)